



SELH (CSQ)

*Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)*

ÉDITION DU 10 SEPTEMBRE 2014

INFORMA

MESSAGE DE LA RENTRÉE



Voilà, c'est fait! Nous entamons une nouvelle année scolaire, certains avec beaucoup de fébrilité, d'autres avec beaucoup plus d'assurance et de confiance. Nous souhaitons que vous ayez pu profiter pleinement de l'été afin de pouvoir entamer en pleine forme cette nouvelle année.

Bonne rentrée à tous!

France et Mario

Vous avez déménagé pendant l'été?

Veuillez aviser Andrée Ducharme au syndicat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone afin que nous puissions facilement vous rejoindre!



RESPONSABLE D'ÉCOLE

Les fonctions du responsable d'école que la commission scolaire détermine, sous l'autorité de la directrice ou du directeur, peuvent être les suivantes (liste non exhaustive) :

- ✚ En cas d'impossibilité ou difficulté à rejoindre la direction, prendre des décisions ponctuelles nécessaires à la bonne marche de l'école, à la sécurité des élèves et du personnel (blessure, maladie, urgence de toute nature, etc.);
- ✚ En cas d'absence non prévue ou de retard d'un(e) enseignant(e), prise en charge du groupe (ou de la surveillance) jusqu'à l'arrivée du (de la) suppléant(e) ou d'un(e) autre enseignant(e);
- ✚ En cas d'urgence, application du protocole prévu à cette fin ou communication avec les parents;
- ✚ En cas d'absence de la secrétaire, accueillir les parents et répondre au téléphone;
- ✚ En situation de désorganisation d'un élève, avoir un rôle spécifique;
- ✚ S'il y a lieu, répondre au déclenchement du système d'alarme;
- ✚ S'il y a lieu, vérifier que les lumières soient éteintes et les fenêtres fermées dans l'immeuble s'il quitte le dernier;
- ✚ Communiquer avec la direction pour toute problématique ou demande spécifique.

N. B. : Aucune tâche liée à la supervision du personnel (gestion des ressources humaines) ou à la gestion des ressources financières ne sont confiées à l'enseignant(e) responsable d'immeuble.

FORMATIONS

À chaque année, l'Université du Québec à Chicoutimi offre sur une base volontaire aux enseignantes et enseignants qui le désirent un programme de formation de quatre thèmes (F1 à F4). Ces formations sont offertes sur le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets lors de journées pédagogiques.

Calendrier de formations 2014-2015

F1 (Établir la relation) : 18 novembre
F3 (Accompagner) : 18 novembre
F2 (Accueillir et guider) : 24 février
F4 (Évaluer) : 18 mai

Il est à noter que les enseignants associés n'ont pas l'obligation de suivre une formation pour accueillir un stagiaire. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre direction d'établissement.

PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE 2014-2015

Un programme de mentorat sera mis en place pour la prochaine année scolaire. Ce programme permettra de soutenir davantage l'insertion professionnelle des enseignants en début de carrière.

Le mentorat consiste en un mode d'accompagnement professionnel individuel en dyade entre un enseignant d'expérience, le mentor, et un enseignant en début de carrière, le mentoré.

Si vous êtes intéressés, vous devez compléter le formulaire et le remettre à votre direction d'établissement le plus tôt possible.

CONGÉ EN CAS DE FORCE MAJEURE, RAISONS PERSONNELLES, DEMI-JOURNÉE SPÉCIALISTE OU CAUSE CIVILE (5-14.02 G))

Un maximum de trois (3) jours ouvrables est accordé pour couvrir tout événement de force majeure (désastre, feu, inondation) qui oblige un enseignant ou une enseignante à s'absenter de son travail.

La commission et le syndicat conviennent d'accorder, à l'intérieur de ces trois (3) jours, une journée pour raisons personnelles et ce, à tous les enseignants et enseignantes à temps plein et à temps partiel.

Également à l'intérieur de ces trois (3) jours pour force majeure, une demi-journée (1/2) est accordée à l'enseignant ou l'enseignante pour visite médicale chez un médecin spécialiste reconnu comme tel par le collège des médecins. Cette visite médicale peut aussi être prise pour son enfant.

Ou encore, cette demi-journée (1/2) peut être accordée lorsqu'un enseignant ou une enseignante doit se présenter devant un tribunal dans une cause civile où il est partie.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le programme d'aide aux employés (PAE) s'adresse aux employés réguliers de la commission scolaire et offre jusqu'à six rencontres payées par employé pour consultation d'un psychologue, travailleur social ou autre.

**Pour rejoindre le PAE
en toute confidentialité :**

1-800-363-2030

ENTENTE SUR LES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

L'année scolaire débute et vous n'avez pas encore pensé aux sorties éducatives à venir? Cela viendra bien assez vite. Avant de faire des réservations et d'entreprendre des démarches pour planifier les activités éducatives qui dépassent l'horaire, une entente avec la direction est nécessaire.

L'entente nationale prévoit, à la clause 8-2.02 D) et E) que les aménagements qui impliquent un dépassement des paramètres de la tâche sont déterminés **après entente entre la direction d'école et l'enseignante ou l'enseignant visé(e)**. Lorsque ces aménagements impliquent un tel dépassement, la direction **s'assure que le temps de dépassement est compensé** sur d'autres semaines de l'année.

Voici un exemple d'entente écrite que vous pouvez utiliser entre vous et votre direction avant que le conseil d'établissement n'approuve vos sorties :

1. Description du projet d'activités étudiantes
2. Temps requis pour le projet
3. Compensation convenue

En foi de quoi, les parties ont signé le ____ jour du mois de _____ 20____.

Enseignant(e)

Direction

c. c. : Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ)
CPEE

«J'ai deux passions:
enseigner et courir.»

David Savard-Gagnon
Enseignant dans Charlevoix
Grand gagnant du marathon
de Montréal 2013

MARATHON À RELAIS FSE 2014

Venez appuyer les profs
en participant aux activités
des journées *Prof ma fierté!*
cet automne à travers
tout le Québec.

Enseigner, c'est tout un marathon!



**SAMEDI 25 OCTOBRE 2014
DE 10 H À 13 H**

18 octobre	Rimouski
25 octobre	Jonquière
1 ^{er} novembre	Rouyn-Noranda
8 novembre	Saint-Sauveur
15 novembre	Longueuil (Saint-Hubert)
22 novembre	Sherbrooke
29 novembre	Trois-Rivières
6 décembre	Québec

Plus de renseignements sur
www.profmafierte.com



**DES ACTIVITÉS POUR
TOUTE LA FAMILLE!**



**J'ENSEIGNE,
JE PRÉPARE L'AVENIR**

En collaboration avec :

